

PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS

Information sur le Projet : BURKINA FASO : Projet D'urgence de Développement Local et de Résilience (P175382)

Agence d'exécution du Projet : PUDTR

Date du plan de passation des marchés : Octobre 2020

Période couverte par ce plan de passation des marchés : Octobre 2020 à Septembre 2021

Préambule

Conformément au paragraphe 5.9 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016 révisé en Juillet et Août 2020) ("Règlement de Passation des Marchés") l'Emprunteur utilise les outils électroniques de planification et de suivi de la passation des marchés (STEP) pour préparer, valider et actualiser ses plans de passation des marchés et effectuer toutes les transactions liées à la passation des marchés du projet.

Cette partie textuelle ainsi que les tableaux du plan de passation des marchés dans STEP constituent le plan de passation des marchés du projet. Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les activités de passation de marchés du plan de passation de marchés. Les autres éléments du plan de passation des marchés tels que requis au paragraphe 4.4 du Règlement de passation des marchés sont énoncés dans STEP.

Les Dossiers types d'appel d'offres publiés par la Banque devront être utilisés pour tous les contrats soumis à la concurrence internationale ainsi que pour tous les autres contrats spécifiés dans les tableaux du plan de passation des marchés inclus dans STEP.

Procédures nationales de passation des marchés : En accord avec le paragraphe 5.3 du Règlement de passation des marchés, au cas où la procédure de passation des marchés est retenue (telle que spécifiée dans les tableaux du plan de passation des marchés inclus dans STEP), les procédures de passation de marchés du pays considéré peuvent être appliquées.

Si l'Emprunteur utilise ses propres procédures d'appel d'offres national ouvert telles qu'énoncées dans le code des marchés publics (**Décret no 207-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public**), ces

arrangements sont soumis aux dispositions du paragraphe 5.4 du Règlement de passation des marchés et aux conditions suivantes :

- *Contrôle a priori des structures de contrôle des marchés publics (DCMEF et DGCMEF) et autorisations sur les ententes directes : Non applicable;*
- *Seuils nationaux de passation de marchés : Non applicable*
- *Rejet de l'offre anormalement inférieure ou supérieure de 15 % de la moyenne du montant prévisionnel du client et de la moyenne des offres conformes : Non applicable*
- *Application selon le financement de la marge de préférence nationale, communautaire et locale (collectivités locales) : Non applicable*
- *Signature d'un nouveau marché pour donner suite à une variation du montant du marché de plus de 30 % du montant initial;*

Lorsque l'Emprunteur utilise d'autres procédures que l'appel d'offres national ouvert, ces procédures devront être en accord avec les dispositions du paragraphe 5.5 du Règlement de passation des marchés.

Crédit-bail tel que spécifié au paragraphe 5.10 du Règlement de Passation des marchés : Le crédit-bail peut être utilisé pour les contrats indiqués dans le Plan de passation des marchés : « *Sans objet* »

Achat de biens d'occasion tel que spécifié au paragraphe 5.11 du Règlement de Passation des Marchés est autorisé pour les contrats indiqués dans le Plan de passation des marchés : « *Sans objet* »

Préférence nationale telle que spécifiée au paragraphe 5.51 du Règlement de Passation des Marchés (**Fournitures et Travaux**).

Fournitures : ***ne s'applique pas***

Travaux ***ne s'applique pas***

L'Assistance directe à la mise en œuvre (sigle HEIS en anglais) tel que précisée aux paragraphes 3.10 et 3.11 du Règlement de Passation des marchés s'applique.

Autres informations pertinentes sur la passation des marchés

Néant.

SEUILS POUR LES METHODES DE PASSATION ET MARCHES

1. TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES AUTRE QUE SERVICES DE CONSULTANTS

Les seuils de passation des marchés se présentent comme suit au vu des conditions du marché :

TRAVAUX (US\$ équivalent)			FOURNITURES (US\$ équivalent)		
AOI	AON	CFEN	AOI	AON	CF
≥10.000.000	<10.000.000	<1.000.000	≥1.000.000	<1.000.000	<500.000

2. SELECTION DE CONSULTANTS

- **Liste restreinte composée entièrement de firmes nationales:**
La liste restreinte de consultants pour les prestations d'études d'ingénierie, de contrôle et de surveillance estimées à moins de 300,000 US\$ par contrat, et pour tout autre type de prestations, estimées à moins de 100 000 US\$ par contrat, peut comporter entièrement de consultants nationaux selon les dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) - Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et Août 2018 et l'Emprunteur ne procède pas à une publication dans UNDB.
- **Autre arrangement spécial de Sélection de consultants : Le seuil pour l'utilisation** de la méthode de sélection de consultant fondée sur les qualifications des consultants est déterminé au cas par cas en tenant compte de la nature et de la complexité de la mission;

ID	Nome	Cognome	Data di nascita	Luogo di nascita	Stato di nascita	Professione	Qualifica	Data di assunzione	Data di scadenza	Indirizzo	C.A.P.	Città	Prov.	Telefono	Fax	E-mail	Codice fiscale	Anno di nascita																																													
																		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025

Projeto	Atividade	Código	Quantidade	Unidade	Valor Unitário	Valor Total	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo
1	1.1	1.1.1	10000	m	1.0000	10000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000
1	1.1	1.1.2	10000	m	1.0000	10000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000

Projeto	Atividade	Código	Quantidade	Unidade	Valor Unitário	Valor Total	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo	Valor Médio	Valor Máximo	Valor Mínimo
1	1.1	1.1.1	10000	m	1.0000	10000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000
1	1.1	1.1.2	10000	m	1.0000	10000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000

Year	Project Name	Project ID	Priority	Status	Phase	Start Date	End Date	Actual Cost	Actual Revenue	Actual Profit	Actual Cash Flow	Actual NPV	Actual IRR	Actual Payback	Actual ROI	Actual Risk	Actual Sustainability	Actual Social Impact	Actual Environmental Impact	Actual Economic Impact	Actual Overall Impact
2013	Project A	001	High	Complete	Phase 1	2013-01-01	2013-01-31	\$100,000	\$100,000	\$0	\$0	\$0	10%	1.0	0%	High	Low	Medium	Low	Medium	High
2013	Project B	002	Medium	In Progress	Phase 2	2013-02-01	2013-02-28	\$200,000	\$150,000	-\$50,000	-\$50,000	-\$50,000	8%	1.2	15%	Medium	Medium	Medium	Medium	Medium	Medium
2013	Project C	003	Low	On Hold	Phase 1	2013-03-01	2013-03-31	\$150,000	\$100,000	-\$50,000	-\$50,000	-\$50,000	5%	1.1	10%	Low	Low	Low	Low	Low	Low

Project No.	Project Name	Category	Phase	Status	Budget	Actual	Variance	Start Date	End Date	Progress	Notes
...

Project No.	Project Name	Category	Phase	Status	Budget	Actual	Variance	Start Date	End Date	Progress	Notes
...

